

Liste des pièces à fournir – Assistance aux dépôts d'aides

Afin de vous accompagner dans vos démarches de travaux, nous aurons besoin tout au long du processus de divers documents. Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces nécessaires pour la constitution de votre dossier.

*ATTENTION : Toutes les démarches doivent être effectuées sur un nom identique, même si vous êtes plusieurs propriétaires. Ce même nom et prénom doit se retrouver sur tous les documents demandés (RIB, devis, acte de propriété) ainsi que pour la création de vos comptes sur les plateformes d'aide
En cas de propriété à plusieurs, choisissez un des propriétaire comme référent. Pour cela, remplir l'attestation d'indivision avec le lien ci-dessous.*

Les pièces administratives

- **Dernier avis d'imposition** du foyer fiscal de toutes les personnes vivants dans le logement concerné par les travaux.
- **Cartes d'identité** (recto/verso) des propriétaires et le nom, prénom et date de naissance des occupants (le livret de famille regroupe ces éléments)
- Si changement de Situation (divorce, naissance, décès..) fournir un jugement, une attestation...un document administratif qui justifie ce changement
- Avis de **taxe foncière ou attestation notariée de propriété**, si l'adresse du logement rénové est différente de l'adresse de l'avis d'imposition
- Attestation d'indivision si vous êtes plusieurs propriétaires (fourni par l'accompagnateur)
- **Relevé d'identité bancaire** (nom et **prénom** du ou des propriétaire(s))

Travaux liés à l'autonomie :

- Carte d'invalidité
- Attestation Groupe Iso Ressource (fourni par le Département ou de la caisse de retraite)

Devis pour des travaux non commencés

Vous devez nous fournir les devis des entreprises que vous avez retenus et NON SIGNES

Ces devis doivent :

- Provenir d'entreprise ayant un label RGE pour les travaux économie d'énergie
- Contenir tous les points cités dans la Fiche 2 – "Que doit contenir mon devis ?"

Modalité d'envoi des documents :

- **Par courrier** : HMD Solution - 80 chemin des calles - 69480 Morance
- **Par mail** : contact@hmd-solution.fr

ATTENDRE L'ACCORD DE L'ANAH pour commencer les travaux